

## DIRECTIVES AUX AUTEURS

Les *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest* publient en français des articles, des nouvelles, des essais originaux, des comptes rendus et des notices bibliographiques dans tous les domaines concernant l'Ouest canadien.

### PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les manuscrits sont soumis pour critique à trois lecteurs, et leur approbation finale relève du comité de rédaction.

Tous les manuscrits doivent être dactylographiés à double interligne sur papier format 21,5 x 28 cm (8 1/2 x 11") avec des marges d'au moins 2,5 cm (1"). Leur longueur ne doit pas dépasser 20 à 25 pages (maximum de 10 000 à 12 000 mots), y compris les figures et les tableaux. Les textes comprennent une première page ne portant que le titre (le plus court possible), le nom de l'auteur et son adresse de travail. Vous devez nous faire parvenir une version imprimée et la version électronique (*Word*), tout en précisant le logiciel et la version utilisés.

Les titres et les sous-titres doivent être nettement dégagés et hiérarchisés. Les mots à rendre en italique et les mots en langue étrangère doivent être soulignés, y compris les abréviations latines. Tous les débuts de paragraphe, sauf les citations en retrait qui commencent à la ligne, sont marqués par un renforcement de cinq espaces.

L'auteur utilisera les abréviations d'usage (km<sup>2</sup>, hab., p.). Les chiffres arabes sont séparés par un espace (25 000 hab.), sauf lorsqu'ils ont fonction de numérotage (année 1980; article 1243). Les accents sur les majuscules sont de rigueur.

### CITATIONS

Les citations doivent correspondre exactement au texte original. La responsabilité de l'exactitude des citations appartient à l'auteur. Une citation de trois lignes ou moins est intégrée au texte courant et placée entre guillemets; une citation de plus de trois lignes (40 mots ou plus) est détachée du texte, sans guillemets; elle est dactylographiée à simple interligne, en retrait de cinq espaces du texte principal à gauche et à droite. Deux interlignes précèdent et suivent une citation en retrait. Dans une citation, tout ajout, modification ou suppression s'indique par des crochets. Dans les cas de suppression, les mots supprimés sont remplacés par trois points de suspension entre crochets. Une orthographe capricieuse ou fautive dans une citation doit être suivie de l'indication *sic* entre crochets.

### RÉFÉRENCES

Toutes les références sont présentées entre parenthèses dans le texte ou après une citation. Chaque référence mentionne dans l'ordre: le nom de l'auteur et l'année de publication, et la ou les page(s) s'il s'agit d'une citation. Exemples:

pour un seul auteur (Motut, 1982);  
pour deux auteurs (Potvin et Roy, 1980, p. 7);  
pour plus de deux auteurs (Potvin *et al.*, 1982, p. 16-17);  
pour deux références ou plus (Motut, 1982; Potvin, 1981).

### BIBLIOGRAPHIE

Les références sont regroupées dans une bibliographie en fin d'article, par ordre alphabétique d'auteurs, et pour chaque auteur, les ouvrages sont placés par ordre chronologique. Si un auteur a plus d'une référence la même année, l'année de publication est suivie d'une lettre (1980a; 1980b). Les références sont dactylographiées à simple interligne.

Les références bibliographiques doivent obéir aux règles de présentation suivantes. La référence d'un ouvrage doit mentionner, dans l'ordre: le nom et le prénom de l'auteur, l'année de publication, le titre de l'ouvrage souligné, le lieu de publication, le nom de l'éditeur, le nombre de pages. Exemple:

SAVOIE, Paul (1984) *À la façon d'un charpentier*, Saint-Boniface, Les Éditions du Blé, 208 p.

ROMNEY, Claude et DANSEREAU, Estelle (dir.) (1995) *Portes de communications: études discursives et stylistiques de l'œuvre de Gabrielle Roy*, Québec, Presses de l'Université Laval, 212 p.

La référence d'une section dans un ouvrage collectif, ou d'une nouvelle dans un recueil, doit mentionner, dans l'ordre: le nom et le prénom de l'auteur, l'année de publication, le titre de la section ou de la nouvelle entre guillemets, le directeur de la publication (s'il y a lieu), le titre de l'ouvrage souligné, le lieu de publication, le nom de l'éditeur, les pages. Exemple:

ROY, Gabrielle (1975) «Un vagabond frappe à notre porte», dans *Un jardin au bout du monde*, Montréal, Beauchemin, p. 9-58.

LAROCHE, Michel et CARDINAL, Serge (1995) «Une écriture "scénarique"», dans WARREN, Paul (dir.) *Zola et le cinéma*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, p. 3-16.

La référence d'un article de revue ou de journal doit mentionner, dans l'ordre: le nom et le prénom de l'auteur, l'année de publication, le titre de l'article entre guillemets, le titre de la revue ou du journal souligné, le volume (s'il y a lieu), le numéro, la saison ou le mois (s'il y a lieu), la date (dans le cas d'un journal), la ou les pages. Exemple: SIROIS, Antoine (1984) «Gabrielle Roy et le Canada anglais», *Études littéraires*, vol. 17, n° 3, p. 469-479.

### NOTES

Si des notes explicatives sont nécessaires dans le texte, elles sont indiquées par un appel de note, avant la ponctuation. Les notes, dactylographiées à simple interligne, sont regroupées en appendice à la fin du texte, avant la bibliographie.

### PROPRIÉTÉ DES MANUSCRITS

Les manuscrits acceptés par le comité de rédaction demeurent la propriété des *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*. Ils ne seront pas retournés aux auteurs. Il ne faut donc pas envoyer à la rédaction des manuscrits ou dessins originaux. Tout manuscrit qui ne serait pas conforme aux indications ci-dessus ne pourrait être retenu. Cependant il ne sera pas retourné à l'auteur.

### CORRESPONDANCE (pour les manuscrits)

André Fauchon, rédacteur  
Courriel: afauchon@usbboniface.mb.ca  
Téléphone: (204) 237-1818, poste 423  
Télécopieur: (204) 237-3240

Adresse postale:

*Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*  
CUSB  
200, avenue de la Cathédrale  
Winnipeg (Manitoba)  
R2H 0H7